

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ  
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵏ ⵍⴰⵎⴰⵔ



المملكة المغربية  
وزارة التضامن والإعماج الاجتماعي  
والأسرة

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ  
DE L'INSERTION SOCIALE ET DE LA FAMILLE

# DISPOSITIF TERRITORIAL INTÉGRÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Cartographie des besoins et des capacités  
des services liés à la protection de l'enfance :

Outil d'autodiagnostic des structures et services  
en protection de l'enfance dans la province



Avec l'appui de l'Unicef et de l'Union Européenne



Cofinancé par  
l'Union européenne





## **DISPOSITIF TERRITORIAL INTÉGRÉ DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

Outil d'autodiagnostic des structures et services en protection de l'enfance dans la province



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Contexte</b>	<b>6</b>
<b>Méthode suivie</b>	<b>6</b>
<b>1. Définition de la démarche</b>	<b>6</b>
<b>1.1. L'autodiagnostic : une démarche plutôt qu'un outil</b>	<b>6</b>
<b>1.2. Les principes d'un autodiagnostic</b>	<b>7</b>
1.2.1. Autonomie	7
1.2.2. Diversité de partenaires	7
1.2.3. Convivialité et simplicité d'usage	7
1.2.4. Facilite d'exposer les résultats	7
1.2.5. Comparaison dans le temps et dans l'espace	7
<b>1.3. Méthode d'autodiagnostic</b>	<b>8</b>
1.3.1. Constituer un groupe projet	8
1.3.2. Préparer les acteurs	8
1.3.3. Rechercher les indicateurs	8
1.3.4. Méthode proposée et temporalité	9
1.3.5. Réaliser l'autodiagnostic	9
1.3.6. Définir les actions d'amélioration et leur suivi	9
<b>2 : Autodiagnostic du système de protection de l'enfance au niveau provincial</b>	<b>10</b>
<b>2.1. État des lieux chiffre et cartographie</b>	<b>10</b>
<b>2.2. Services proposés aux enfants et aux familles - réseau formel et informel</b>	<b>12</b>
<b>2.3. Partenariats et mécanismes d'orientation et de coordination</b>	<b>13</b>
<b>2.4. Perceptions et analyse de la protection de l'enfance du point de vue des acteurs concernés</b>	<b>13</b>

<b>3 : Présentation et analyse des résultats</b>	<b>14</b>
<b>4 : Fiche de recueil des informations au niveau provincial</b>	<b>15</b>
Fiche n°0 : Préparation de la démarche d'autodiagnostic	15
Fiche n°1 : Indicateurs généraux de la situation de l'enfance et de l'enfance en danger dans la province	16
Fiche n°2 : Les indicateurs d'activité des établissements et services en protection de l'enfance	20
Fiche n°3 : Canevas pour l'entretien avec les acteurs publics de la protection de l'enfance	32
Fiche n°4 : Canevas pour l'entretien avec les organisations non gouvernementales	35
Fiche n°5 : Canevas pour l'entretien avec les responsables communautaires	38
Fiche n°6 : Canevas du focus group sur les perceptions des familles	41
Fiche n°7 : Canevas du focus group sur les perceptions et expériences des enfants	40



# INTRODUCTION

## CONTEXTE

La mise en place des Dispositifs Territoriaux Intégrés de Protection de l'Enfance, un des cinq objectifs visés par la Politique Publique Intégrée de la Protection de l'Enfance (PPIPEM), se déroule dans le cadre de la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement relative à la territorialisation de la PPIPEM, publiée en juillet 2019. Cette circulaire prévoit:

Dans une première étape, l'autorité chargée de l'enfance, en coordination avec les départements ministériels concernés, procédera à un diagnostic provincial des services de protections au niveaux des provinces (...).

Ainsi, pour répondre à cet objectif, le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille (MSISF), vise l'élaboration d'un outil d'autodiagnostic des structures et services en protection de l'enfance dans la province.

Les objectifs de l'autodiagnostic sont les suivants

- Fournir une image de la structure et des fonctions de l'actuel système de protection de l'enfance au niveau provincial ;
- Évaluer les principales structures impliquées dans le système de protection de l'enfance ;
- Identifier les principaux risques auxquels sont exposés les enfants dans chaque province concernée ;
- Estimer et évaluer les ressources humaines et financières requises pour mettre en œuvre le Programme de mise en place des dispositifs territoriaux intégrés de la protection de l'enfance ;
- Identifier les besoins en matière de données pour effectuer le suivi et l'évaluation de la protection de l'enfance.

## MÉTHODE SUIVIE

Différents documents ont été consultés pour réaliser cette version de l'outil d'autodiagnostic :

- ▶ Le mapping de Tanger ;
- ▶ Document « Étude de diagnostic et audit fonctionnel et normatif des services de protection de l'enfance. Outils pour le niveau territorial », réalisé par Conseil Santé en mai 2019 ;
- ▶ Différents documents internationaux relatifs à l'autodiagnostic en protection de l'enfance (voir références bibliographiques à la fin de ce document).

Il a fait l'objet d'une concertation avec le DTIPE de Salé lors d'un atelier organisé le 16 et 17 février 2021.



# 1. DÉFINITION DE LA DÉMARCHE

## 1.1. L'autodiagnostic : une démarche plutôt qu'un outil

L'autodiagnostic est un examen interne, collectif et complet de l'ensemble des activités et des services proposés dans une province donnée dans le cadre de la protection de l'enfance. L'outil d'autodiagnostic permet de faire un état des lieux partagé, de se situer par rapport aux missions dédiées aux acteurs de la province en matière de la protection de l'enfance, ainsi que d'évaluer le chemin parcouru et à parcourir en identifiant le niveau de qualité atteint et à atteindre.

Cet autodiagnostic doit permettre d'observer la réalité des services œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance, d'identifier les obstacles / défis rencontrés et proposer un plan d'action pour améliorer le fonctionnement et la qualité du système de la protection de l'enfance au niveau provincial. La finalité d'un autodiagnostic est de s'inscrire dans une démarche volontaire d'amélioration continue des services proposés aux familles, aux enfants et aux jeunes.

Ainsi, ce serait une grande erreur de penser qu'un autodiagnostic se réalise avec le support d'un simple document à remplir. C'est avant tout une méthode qui permet une étude de la situation donnée, des échanges avec des acteurs dépositaires d'informations et d'exposition des résultats. C'est pourquoi l'autodiagnostic se réalise sur la base d'un outil qui repose sur des principes et qui comprend une méthode, une trame des domaines d'investigation, des indicateurs partagés, une formation et une trame pour exposer les résultats.

L'outil d'autodiagnostic est un outil mis à la disposition des DTIPE, avec l'appui de l'autorité chargée de l'enfance, pour leur permettre de porter une appréciation sur la politique de la protection de l'enfance au niveau provincial et mesurer ainsi les forces et faiblesses des prestations et services proposés.

Le présent document constitue un guide facilitant la mise en place et la réalisation d'une démarche d'autodiagnostic. Avant le démarrage, il est absolument nécessaire que les agents soient formés à l'utilisation de cet outil. Dans le cas contraire, le présent document risque d'être appréhendé et utilisé comme une grille de travail, un document administratif qu'il faudrait renseigner, ce qui modifierait sensiblement l'objectif et deviendrait contre-productif.

## 1.2. Les principes d'un autodiagnostic

Plusieurs principes constituant la base d'un outil d'autodiagnostic en sont également des objectifs.

### 1.2.1. Autonomie

Le premier principe est l'autonomie. Il est nécessaire que les acteurs engagés dans la réalisation de l'autodiagnostic (en l'occurrence différents acteurs du DTIPE), puissent le mener seuls, en autonomie, sans besoin d'une expertise extérieure. L'ensemble des supports doit viser cet objectif principal.

### 1.2.2. Diversité de partenaires

L'autodiagnostic doit être mené par un groupe de personnes, jamais par une personne isolée. Pour garantir une discussion argumentée, il est souhaitable que le groupe réunisse un éventail

de participants diversifiés. La diversité du groupe est, en effet, la meilleure garantie d'un processus d'autodiagnostic légitime tenant compte d'une pluralité d'opinions.

Il est indispensable d'intégrer dans la démarche les bénéficiaires du système de la protection de l'enfance – les enfants, les adolescents et les parents. Les stratégies pour encourager leur participation peuvent être diverses et doivent être réfléchies en amont.

### 1.2.3. Convivialité et simplicité d'usage

A cette fin, l'outil doit être convivial. La présentation est ainsi extrêmement importante. L'idéal serait qu'à terme il puisse faire l'objet d'un développement par un programme informatisé.

Bien évidemment, cette convivialité passe par la simplicité d'usage. Pour l'obtenir, il est nécessaire que tout usager puisse comprendre ce qu'il a à faire. C'est pourquoi un outil d'autodiagnostic doit être testé in situ, pour observer les situations de difficulté ou d'incompréhension.

### 1.2.4. Facilité d'exposer les résultats

L'objectif d'un autodiagnostic est qu'il soit communicable, donc présenté à divers acteurs, de formation et de métier différents. La présentation des résultats, de façon lisible et concise, fait donc partie intégrante de cet outil d'autodiagnostic.

### 1.2.5. Comparaison dans le temps et dans l'espace

Les résultats de l'autodiagnostic doivent servir à établir des comparaisons, avec des situations antérieures sur le même territoire, ou alors entre des territoires différents. C'est pourquoi les résultats doivent être présentés sous la même forme et que des indicateurs identiques doivent être utilisés.

Ainsi, un premier autodiagnostic doit être réalisé. Ensuite, il doit être actualisé régulièrement, par exemple chaque année, ou tous les deux ans. A cette occasion, il pourra être établi une évolution des principaux indicateurs retenus, année après année.

## 1.3. Méthode d'autodiagnostic

Un autodiagnostic s'établit sur la base d'échanges avec les principaux partenaires de la province. Les différentes phases de la démarche sont décrites ci-après.

Afin d'accompagner la phase de préparation du lancement de la démarche d'autodiagnostic, nous proposons d'utiliser la fiche N°0 : Préparation de la démarche d'autodiagnostic.



### 1.3.1. Constituer un groupe projet

L'autodiagnostic se réalise au sein d'un groupe de travail / projet associant différentes compétences (acteurs institutionnels et associatifs ; professionnels du CAPE et d'autres structures de la protection de l'enfance : coordinateurs, directeurs, animateurs, travailleurs

sociaux ; parents et enfants) avec un pilote de la démarche désigné. Le rôle du CAPE est de centraliser les données collectées au niveau de chaque secteur concerné.

Par ailleurs, l'ensemble des personnes associées à la démarche doit être sensibilisé à l'outil : finalité, plus-value, etc.

### **1.3.2. Préparer les acteurs**

Pour assurer une bonne compréhension commune de la démarche d'autodiagnostic, de ses objectifs et des concepts qu'elle englobe, l'acteur chargé de mener l'autodiagnostic pourra organiser une campagne d'information en amont (mail, flyers).

L'autodiagnostic commencera par une discussion des points suivants : les objectifs et la méthode de conduite de l'autodiagnostic, les attentes, les éventuelles craintes des participants quant à la réalisation de l'autodiagnostic ou de ses résultats.

### **1.3.3. Rechercher les indicateurs**

Avant de procéder à la réalisation d'autodiagnostic, il est indispensable d'établir une liste des indicateurs clés sur chacun des domaines concernés par l'autodiagnostic. Ces indicateurs doivent être partagés par l'ensemble des acteurs engagés dans la démarche d'autodiagnostic.

Par ailleurs, toutes les années, le ministère doit publier une liste des indicateurs nationaux afin que chaque province puisse positionner la situation de la protection de l'enfance sur son territoire par rapport au niveau national. Cette liste devra prendre en compte les indicateurs complémentaires proposés par les différentes provinces afin de refléter les spécificités territoriales.

Dans un premier temps, nous proposons une liste indicative des indicateurs à utiliser (voir différentes fiches proposées). Cette liste sera discutée, complétée et validée au niveau de chaque province et au niveau national.

### **1.3.4. Méthode proposée et temporalité**

Il n'existe pas de solution toute faite ni de questionnaire qui correspondent à tous les contextes provinciaux. Les fiches en annexes présentent des propositions des questions portant sur les thématiques qui devront y apparaître. Elles s'inspirent des autodiagnostic qui ont déjà été réalisés dans d'autres provinces / pays.

Ainsi, nous proposons de procéder en utilisant plusieurs outils :

- ▶ Fiche de collecte de données quantitatives – fiche N°1 ;
- ▶ Questionnaire à destination de TOUS les organismes concernés par la protection de l'enfance – fiche N°2 ;
- ▶ Réalisation des entretiens et focus group<sup>1</sup> avec les acteurs clés : services étatiques, ONG, communauté, bénéficiaires – enfants et familles – fiche N°3, 4, 5, 6, 7.

L'ensemble de ces techniques et outils vise à obtenir une vision complète et détaillée de la situation de la protection de l'enfance dans la province donnée.

Compte tenu de la charge de travail qu'implique l'autodiagnostic et de la nature de certaines

<sup>1</sup> Le focus group est une technique qualitative dont le but est de recueillir des discussions centrées sur des sujets pertinents pour une recherche (Kitzinger et al., 2004). Il demeure toujours orienté vers la collecte d'informations grâce à un stimulus ou un guide d'entretien, semi-directif ou non directif, qui aide à susciter un débat d'opinions (Touré, 2013).

données recueillies qui restent valables pendant une durée pouvant aller d'un à quelques années, la temporalité de la mise à jour des différentes informations devra être définie au niveau national et harmoniser au niveau provincial.

Dans un premier temps, nous proposons, après un premier autodiagnostic complet, de réaliser chaque année uniquement le recueil de données concernant les indicateurs généraux et les indicateurs d'activité des établissements et services en protection de l'enfance. Les entretiens et les focus groups avec les différents acteurs de la protection de l'enfance pourront être réalisés tous les 4-5 ans.

### **1.3.5. Réaliser l'autodiagnostic**

La façon de collecter les informations est simple : il s'agit chaque fois de se rapprocher d'une source, de la solliciter, si possible la première fois de visu afin d'établir une relation personnelle, et de revenir avec des éléments ou tout du moins une promesse d'obtention.

Lors de la conduite d'autodiagnostic, les membres du groupe doivent veiller à ne pas porter de jugement. Ils s'attachent à apprécier les critères en toute impartialité et objectivité. Une vision collective et consensuelle des améliorations à apporter doit être dégagée. La perception du niveau des prestations des différents services de protection de l'enfance doit être analysée en croisant les différentes visions des membres du groupe. C'est un travail participatif.

Il est nécessaire également de demander à chaque acteur l'état de validation des éléments collectés, les champs dans lesquels il est possible de diffuser (au sein des départements ministériels, auprès des acteurs de la protection de l'enfance, auprès du grand public), et le libellé exact de la source qui sera mentionnée.

### **1.3.6. Définir les actions d'amélioration et leur suivi**

Un autodiagnostic doit permettre de dégager une vision collective et consensuelle des propositions d'axes d'amélioration sur la base des points forts et des points faibles identifiés. Ces premières propositions constitueront la base de travail permettant l'élaboration d'un Plan d'action provincial de la protection de l'enfance, l'idée étant de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.

## **2. AUTODIAGNOSTIC DU SYSTÈME DE PROTECTION DE L'ENFANCE AU NIVEAU PROVINCIAL**

Un autodiagnostic provincial de la protection de l'enfance doit comporter les éléments suivants :

### **2.1. État des lieux chiffré et cartographié**

Il s'agit de collecter les différentes données quantitatives concernant la situation démographique de la province. En particulier, les données visées sont les suivantes :

- Données démographiques disponibles sur la situation de l'enfance et de la jeunesse dans la province - démographie, scolarité, santé... ;
- Données chiffrées sur la situation sociale et économique de la province, avec si possible des entrées « enfance », « jeunesse » et « famille » ;

- Données chiffrées sur les mineurs et la justice ;
- Données chiffrées sur les mineurs victimes de maltraitance.

Afin de récolter ce type d'informations, il sera nécessaire de se tourner vers les différents départements ministériels, les universités et centres de recherches s'ils sont implantés dans la province ou tout autre type d'organisme disposant de ce type de données.

Afin de recueillir les informations, nous proposons d'utiliser la fiche N°1 – Fiche de recueil des données chiffrées.

## 2.2. Services proposés aux enfants et aux familles – réseau formel et informel

En s'appuyant sur les connaissances des différents acteurs et un repérage conduit de manière concertée, il s'agit de référencer et de décrire l'ensemble des organismes et programmes (acteurs publics, ONG, structures informelles au niveau de la communauté) en direction des enfants et des familles dans la programmes.

Dans cette partie il s'agit de procéder en plusieurs étapes :

### 2.2.1. Réseau formel

Tout d'abord, il s'agit de repérer les établissements, services et programmes qui soutiennent les enfants et les familles, ainsi que ceux destinés aux mineurs en contact avec la justice.

Ensuite, il sera nécessaire de décrire le public accueilli, les activités et services proposés, les ressources mises en place (humaines et financières), ainsi que les outils de fonctionnement.

Cet état des lieux devra être complété par le repérage des institutions (ex. Unicef) ou associations militantes de défense des droits des enfants ou qui portent un discours politique sur la protection de l'enfance dans la province.

Cette phase peut être réalisée à l'aide de la fiche N°2 : Les indicateurs d'activités des établissements et services en protection de l'enfance qui s'adresse à TOUS LES ACTEURS REPERES. Cette fiche permet de recueillir les données standardisées concernant l'organisme et son fonctionnement (partie I), le public cible (partie II) et le type de prestations assurées (partie III), les moyens financiers (partie IV) et humains (partie V et VI), ainsi que les outils de fonctionnement (partie VII). Les données portant sur les services et programmes en direction des enfants et des familles pourront être vérifiées et / ou complétées par les informations recueillies dans le cadre des entretiens et focus groups avec les acteurs publics (fiche N°3), les ONG (fiche N°4) et les responsables communautaires (fiche N°5).

### 2.2.2. Réseau informel

Comme pour le réseau formel, il s'agit de repérer les structures informelles et les relais communautaires qui soutiennent les enfants et les familles, puis décrire le public accueilli, ainsi que les activités et services proposés.

Le recueil des informations sera réalisé principalement à travers les entretiens menés avec les différents acteurs clés – acteurs publics (fiche N°3), ONG (fiche N°4), responsables communautaires (fiche N°5), familles (fiche N°6) et enfants (fiche N°7) - les différents canevas pour les entretiens et focus groups intégreront des questions sur le réseau informel.

## 2.3. Partenariats et mécanismes d'orientation et de coordination

Le bon fonctionnement du système de protection de l'enfance et la qualité des services et prestations proposés dépendent, entre autres, des partenariats tissés et des mécanismes d'orientation et de coordination efficaces et efficaces entre tous les acteurs.

Ainsi, il s'agit de repérer les mécanismes et les outils existants, les points forts et les voies d'amélioration dans le futur. Et cela aussi bien entre les différents acteurs du système de protection formel qu'avec celui situé au niveau communautaire (informel).

Les informations concernant les partenariats et les mécanismes d'orientation et de coordination peuvent être recueillies à l'aide des outils suivants :

- fiche N°2 : Les indicateurs d'activités des établissements et services en protection de l'enfance – la partie VIII et IX concerne spécifiquement le partenariat et les mécanismes de coordination ;
- les canevas pour les entretiens avec les acteurs publics (fiche N°3), ONG (fiche N°4) et les responsables communautaires (fiche N°5) qui intègrent des questions sur ce sujet.

## 2.4. Perceptions et analyse de la protection de l'enfance du point de vue des acteurs concernés

### 2.4.1. Analyse des acteurs institutionnels, associatifs et responsables communautaires

Dans cette partie il s'agit de présenter, du point de vue des différents acteurs-clés – acteurs publics (fiche N°3), ONG (fiche N°4), responsables communautaires (fiche N°5) - une analyse de la situation des enfants, de la maltraitance et de la protection de l'enfance dans la province (et non pas sur leur action spécifique dans ce domaine).

Ces données seront recueillies à travers les entretiens avec les différents acteurs repérés. Le groupe projet devra définir si l'entretien sera mené avec tous les acteurs de la protection de l'enfance ou avec les acteurs choisis, de manière à représenter la diversité des actions et des ressources présentes dans la province.

Les différents canevas d'entretien proposés intégreront des questions portant sur :

- ▶ Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance ;
- ▶ Services existants (réseau formel et informel) et leur pertinence ;
- ▶ Partenariats et mécanismes de coordination et leur efficacité ;
- ▶ Analyse de l'action publique ;
- ▶ propositions pour l'amélioration du système de la protection de l'enfance.

### 2.4.2. Perception des bénéficiaires – enfants, adolescents et parents

Dans cette partie il s'agira de saisir la façon dont les enfants, les adolescents et les familles utilisent le système de protection de l'enfance (formel et informel) et leurs perceptions quant à sa pertinence et à son fonctionnement.

Elle inclura les perceptions de la communauté quant aux facteurs contribuant au bien-être des enfants et les principaux problèmes de protection auxquels sont confrontés les enfants dans leur communauté afin de déterminer, entre autres, vers qui les enfants et les familles se tournent pour obtenir de l'aide. Ainsi, le degré de liaison de ces mécanismes informels avec le système formel pourra être établi.

Enfin, cette partie permettra d'examiner le niveau de satisfaction de l'enfant et de la famille quant au système de protection de l'enfance (formel et informel).

Les informations concernant l'analyse des bénéficiaires quant à la situation des enfants dans la province et leur perception de la qualité des services existants seront recueillies à travers les focus groups organisés avec les familles (fiche N°6) et les enfants (fiche N°7).

### **3. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS**

Le rapport d'autodiagnostic comprendra les éléments suivants :

- Une analyse du processus lui-même (déroulement, participation, enseignements tirés) ;
- Un résumé des données recueillies ;
- Des conclusions et des propositions d'axes d'amélioration ;
- Une section en annexe relative aux références utilisées, aux rapports d'entretiens et groupes de discussion qui ont été organisés.



## 4 : FICHE DE RECUEIL DES INFORMATIONS AU NIVEAU PROVINCIAL

### Fiche N°0 : Préparation de la démarche d'autodiagnostic

Appui au plus haut niveau	Quelles sont les personnes ou structures qui appuient l'autodiagnostic de la protection de l'enfance au niveau de la province ?
Lancement de l'opération	Quelles sont les personnes ou les structures chargées de lancer et d'organiser l'opération ? Quels sont les objectifs ? Comment est-il prévu de susciter une appréhension commune de l'utilité de l'autodiagnostic ?
Participation	Qui participera à la démarche ?
Logistique	Qui se chargera de l'organisation des consultations et de tous les aspects logistiques ?
Facilitation	Comment est-il prévu de faciliter la démarche ? Un financement est-il nécessaire ?
Calendrier	Sur combien de jours et de sessions l'autodiagnostic se déroulera-t-il ?
Sources de données	Quel type de données doit être mobilisé ? Qui et avec quel outil sera chargé de les obtenir ?
Documentation	Faudra-t-il un rapporteur ?
Produits de l'autodiagnostic	Quels sont les documents dont la production est attendue ? <ul style="list-style-type: none"><li>• un rapport ?</li><li>• un plan d'action ?</li><li>• les deux ?</li></ul> Qui sera responsable de la production de ces documents ?
Suivi	Quel type de suivi est envisagé ? Dans quels délais ? Qui sera responsable du suivi ?



## FICHE N°1 :

# INDICATEURS GÉNÉRAUX DE LA SITUATION DE L'ENFANCE ET DE L'ENFANCE EN DANGER DANS LA PROVINCE

### Consignes :

Il s'agit de collecter les différentes données quantitatives concernant la situation démographique de la province. En particulier, les données visées sont les suivantes :

- Données démographiques disponibles sur la situation de l'enfance et de la jeunesse dans la province - démographie, scolarité, santé... ;
- Données chiffrées sur la situation sociale et économique de la province, avec si possible des entrées « enfance », « jeunesse » et « famille » ;
- Données chiffrées sur les mineurs et la justice ;

- Données chiffrées sur les mineurs victimes de maltraitance.

Les indicateurs proposés dans ce document pourront être complétés, après une discussion et validation au niveau provincial et national, par les indicateurs propres à la province donnée.

Afin de récolter ce type d'informations, il sera nécessaire de se tourner vers les différents départements ministériels, les universités et centres de recherches s'ils sont implantés dans la province ou tout autre type d'organisme disposant de ce type de données.

### I. Données démographiques disponibles sur la situation de l'enfance et de la jeunesse dans la province

**NB : Pour tous les chiffres suivants, il est nécessaire de préciser chaque fois l'année de collecte et la source.**

#### 1. Nombre d'habitants et nombre d'enfants (moins de 18 ans) dans la province :

	Source	Année de collecte	Nombre total	Dont Homme / Garçons	Dont Femmes / Filles
Nombre d'habitants dans la province					
Nombre d'enfants dans la province					

**NB : Avec ces deux chiffres, il sera possible de calculer le taux**

**2. Répartition par âge et par sexe du nombre de mineurs<sup>2</sup> :**

Sexe / âge	0-3 ans	4-6 ans	7-12 ans	13-16 ans	17-18 ans
Garçon					
Filles					
Total					

Année de collecte : ..... Source : .....

**NB : Indiquer la répartition la plus fine possible, l'idéal étant une pyramide des âges.**

**3. Taux de mortalité infantile provincial :**

Précisez le taux de mortalité infantile : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

**4. Nombre de mineurs scolarisés dans la province :**

Niveau	Nombre total	Dont filles	Dont garçons
Pré-scolaire			
Primaire			
Collège			
Lycée			

Année de collecte : ..... Source : .....

**5. Nombre de ménages :**

Nombre de ménages dans la province (dont familles monoparentales) : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

**6. Autres indicateurs démographiques concernant la jeunesse de la province :**

Indiquer l'indicateur : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

## II. Données chiffrées sur la situation sociale et économique de la province

**NB : Pour tous les chiffres suivants, il est nécessaire de préciser chaque fois l'année de collecte et la source.**

1. Taux de chômage dans la province : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

2. Taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

3. Taux de jeunes de la province sortant du système scolaire sans diplôme : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

4. Taux d'absentéisme scolaire dans la province : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

5. Taux d'abandon scolaire dans la province : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

6. Nombre de ménages dans la province bénéficiant d'aides sociales de l'Entraide : .....

Année de collecte : ..... Source: .....

7. Nombre de ménages bénéficiant de la RAMED : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

## III. Données chiffrées sur les mineurs et la justice

1. Nombre de mineurs ayant eu affaire à la justice durant l'année : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

2. Répartition des causes évoquées (cf. jugements) : .....

Année de collecte : ..... Source : .....

## IV. Données chiffrées sur les mineurs victimes de maltraitance

Collecte de toutes données chiffrées spécifiant des formes de maltraitance envers les mineurs dans la province - préciser indicateur, population concernée (ex : victimes, auteurs), périmètre d'observation, année de collecte et source. Si possible, spécifier le sexe de l'enfant concerné.

## FICHE N°2 :

# LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES EN PROTECTION DE L'ENFANCE

### I. Identification de l'organisme

1. Nom de l'organisme : .....

2. Statut juridique, précisez : .....

3. Date de création : .....

4. Catégorie de l'organisme (cochez et précisez si besoin):

- Ministère de la justice / Tribunal de première instance / Cour d'appel / .....  
Tribunal de famille
- Pouvoir judiciaire / Juge
- Présidence du Ministère Public / Cellule de prise en charge des femmes au  
niveau des tribunaux
- MSDSEF / CAPE
- MSDSEF / Entraide Nationale
- MSDSEF / Établissement de Protection Sociale
- MSAN / Établissement hospitalier
- MEN / Établissement éducatif
- MIT / Inspecteur de travail
- Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
- Association d'utilité publique
- ONG/Association (autre que d'utilité publique)
- ONDE
- Autre, précisez

### II. Public cible

1. Nombre total d'enfants (moins de 18 ans) pris en charge au 31 décembre dernier :

A. Selon la situation de l'enfant<sup>3</sup> :

Sexe / âge	0-3 ans	4-6 ans	7-12 ans	13-16 ans	17-18 ans
Garçon					
Filles					
Total					

<sup>3</sup> La répartition par âge se fait selon l'année de naissance

**B. Selon la situation de l'enfant :**

Situation de l'enfant	Nombre	
	Filles	Garçons
Victime de violence physique		
Victime de violence sexuelle		
Victime de violence psychologique		
En situation difficile <sup>4</sup>		
Victime de négligence		
Enfant abandonné		
En situation de rue		
Enfant au travail		
Enfant issu de famille pauvre		
Enfant exploité dans la mendicité		
Enfant vivant dans une zone enclavée		
Enfant issu de famille dissociée		
En situation de handicap		
Migrant non accompagné		
Non scolarisé		
Non enregistré au registre de l'état civil		
En conflit avec la loi / Délinquance		
Mariage forcé / Mariage de mineure		
Victime de traite		
Enfant souffrant d'une maladie chronique		
Autre formes (à spécifier):		

<sup>4</sup> (D'après l'article 513 du code de procédure pénale, « le mineur n'ayant pas atteint l'âge de 16 ans peut être considéré en situation difficile lorsque sa sécurité corporelle, mentale, psychologique ou morale ou son éducation est en danger à cause de sa fréquentation de personnes délinquantes ou connues pour leur mauvaise réputation ou ayant des antécédents judiciaires ; lorsqu'il se rebelle contre l'autorité de ses parents, la personne ayant sa garde, son tuteur, son tuteur datif, la personne qui le prend en charge, la personne ou l'établissement à qui il a été confié ; lorsqu'il s'habitue à fuir de l'établissement où il suit ses études ou sa formation ; lorsqu'il quitte son domicile ou lorsqu'il ne dispose pas d'un lieu adéquat où s'installer »).

**2. Nombre total de jeunes majeurs (18-21 ans) pris en charge au 31 décembre dernier :**

**A. Selon le sexe et l'âge du jeune majeur :**

Sexe	18-21 ans	21 ans et plus
Garçon	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Filles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**B. Selon la situation du jeune majeur :**

Situation du jeune majeur (18-21 ans)	Nombre	
	Filles	Garçons
Victime de violence physique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Victime de violence sexuelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Victime de violence psychologique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En situation difficile	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Victime de négligence	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En situation d'abandon	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En situation de rue	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Issu de famille pauvre	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Exploité dans la mendicité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Vivant dans une zone enclavée	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Issu de famille dissociée	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En situation de handicap	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Migrant non accompagné	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Non scolarisé	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Non enregistré au registre de l'état civil	<input type="text"/>	<input type="text"/>
En conflit avec la loi / Délinquance	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mariage forcé / Mariage de mineure	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Victime de traite	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre formes (à spécifier): ..... ..... ..... .....	<input type="text"/>	

### III. Nature de prestations

#### A. Prévention

1. Mettez-vous en place des actions / programmes de prévention :

- Oui
- Non

2. Précisez la nature :

.....  
.....

3. Quel est le public cible :

- Petite enfance
- Adolescents
- Parents
- Femmes enceintes
- Les mères célibataires
- Les personnes âgées
- Les immigrés
- Les personnes en situation de handicap
- Autres, précisez .....

4. Quelle est la durée de ces actions / programmes, précisez

#### B. Intervention / prise en charge

1. Mettez-vous en place des actions / programmes d'intervention / prises en charge

- Oui
- Non

2. Précisez la nature – choix multiple dans la liste ci-après :

Prise en charge et suivi social

- Médiation familiale
- Aide au placement de l'enfant
- Aide à la réhabilitation éducative
- Orientation vers des programmes sociaux
- Orientation vers des structures d'assistance sociale spécialisée
- Aide à domicile
- Aide à la réhabilitation éducative
- Assistance administrative
- Protection judiciaire
- Expertise / Prise en charge médicale
- Autre, précisez

## **Prise en charge médicale, médico-légale et psychologique**

Prestations médicales :

- Soins médicaux
- Suivi psychologique
- Hospitalisation
- Référence vers un médecin spécialiste
- Attestation médicale
- Octroi du certificat médico-légal
- Soins médicaux :
- Soins primaires
- Prophylaxie contre les MST
- Contraception d'urgence
- Spécialisation médicale :
- Pédiatrie
- Chirurgie pédiatrique
- Gynécologie
- Traumatologie
- Radiologie
- Biologie médicale
- Médecine légale
- Psychiatrie
- Autre, précisez

## **Protection et suivi judiciaires**

Plaintes :

- Enregistrement et/ou suivi de plainte
- Mesures / décisions judiciaires concernant l'enfant en besoin de protection
- Mesures / décisions judiciaires concernant l'enfant abandonné
- Autre, précisez

**3. Quel est le public cible :**

- Petite enfance
- Enfance
- Adolescents
- Parents
- Femmes enceintes
- Les mères célibataires
- Les personnes âgées
- Les immigrés
- Les personnes en situation de handicap
- Autres, précisez

**4. Quelle est la durée de ces actions / programmes, précisez**



#### IV. Financement de l'établissement / organisation

1. Quel est le montant total de votre budget pour les deux dernières années précisez la somme : .....
2. Quelles ont été les principales ressources de fonds pour la gestion de votre activité, dans les deux dernières années civiles (indiquer le %)

	Entre 1% et 15%	Entre 15% et 30%	Entre 30% et 50%	Entre 50% et 75%	Entre 75% et 100%
État : (Ministère, INDH, Entraide Nationale)					
Collectivités (Préfecture, Commune, Province)					
Bailleurs de fonds (UE, UN, Coopération étrangères ...)					
Privé : particuliers					
Privé : entreprises					
Autofinancement ou exploitation des biens et dons					
Cotisation des membres de l'association					
Des activités de collecte de fonds					

## V. Ressources humaines

1. Précisez la composition de l'équipe et le profil des intervenants dans le tableau ci-après :

Type de personnel	Nombre	Formation en adéquation avec le poste	Nombre d'heures travail par jour	Ancienneté moyenne
Directeur/riche		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Personnel administratif (comptable, économiste, secrétariat)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Personnel éducatif		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Assistant.e social.e		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Personnel médical		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Psychologue (Y compris celui du CHU)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Personnel de support (sécurité, ménage, cuisine)		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans
Autres – précisez :.....		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> En partie		<input type="checkbox"/> Moins d'un an <input type="checkbox"/> Entre 1 et 3 ans <input type="checkbox"/> Entre 3 et 5 ans <input type="checkbox"/> Plus de 5 ans

## VI. Formations

1. Faites-vous des formations pour votre personnel ?

- Oui
- Non

Si oui, pour qui et à quelle fréquence :

Catégorie de personnel, précisez : .....

- 1 fois/mois
- 1 fois/6mois
- 1 fois/trimestre
- 1 fois/an

Catégorie de personnel, précisez : :.....

- 1 fois/mois
- 1 fois/6mois
- 1 fois/trimestre
- 1 fois/an

2. Nature de la formation

- Interne
- Externe

3. Domaines ou thématiques de la formation

.....  
.....

4. Existence du plan de formation

- Oui
- Non

5. Recensement des besoins en formation

- Oui
- Non

## VII. Outils de fonctionnement

1. Votre organisme dispose-t-il des outils suivants (cochez si oui) :

Outils	Document / structure type partagé au niveau				Précisez la nature / type de document
	National	Régional	Province / commune	Document interne	
Rapport d'activité annuel et périodique					
Cahier de charge					
Guide / référentiel					
Protocole					
Charte éthique					
Règlement interne					
Projet d'établissement					
Plan d'action					
Fiche de signalement					
Convention de partenariat					
Projet individuel du bénéficiaire					
Circuit de prise en charge des enfants victime de maltraitance					
Autres à spécifier : ..... .....					

2. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation de votre action, de quel outil disposez-vous ? Précisez dans le tableau ci-après :

Support	Document partagé au niveau				Précisez la nature / type de document
	National	Régional	Province / commune	Document interne	
Registre					
Système informatisé					
Fiche interne					
Fiche externe					
Organismes extérieurs d'évaluation					
Recueil de l'avis des bénéficiaires					
Autres à spécifier : ..... ..... .....					

### VIII. Partenariat / travail en réseau

1. En ce qui concerne la prévention et la protection de l'enfance, quels sont les partenaires avec lesquels vous avez collaboré au cours des deux dernières années ?

Nom de l'organisme	Objet du partenariat	Document de formalisation	Durée prévisionnelle de partenariat
		<input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> Protocole <input type="checkbox"/> Lettre d'intention <input type="checkbox"/> Cahier de charge <input type="checkbox"/> Charte d'engagement et d'éthique <input type="checkbox"/> Autre, précisez ..... .....	
		<input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> Protocole <input type="checkbox"/> Lettre d'intention <input type="checkbox"/> Cahier de charge <input type="checkbox"/> Charte d'engagement et d'éthique <input type="checkbox"/> Autre, précisez ..... .....	
		<input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> Protocole <input type="checkbox"/> Lettre d'intention <input type="checkbox"/> Cahier de charge <input type="checkbox"/> Charte d'engagement et d'éthique <input type="checkbox"/> Autre, précisez ..... .....	
		<input type="checkbox"/> Convention <input type="checkbox"/> Protocole <input type="checkbox"/> Lettre d'intention <input type="checkbox"/> Cahier de charge <input type="checkbox"/> Charte d'engagement et d'éthique <input type="checkbox"/> Autre, précisez ..... .....	

## IX. Coordination

1. Selon vous, dans la province, en ce qui concerne la prévention et la protection de l'enfance, les mécanismes de coordination entre les différents acteurs sont clairement définis ?

Oui

Non

Si oui, précisez les mécanismes mis en place :

.....  
.....  
.....  
.....

Si non, préciser lesquels, selon vous, faudrait-il mettre en place ?

.....  
.....  
.....  
.....

## FICHE N°3 :

# CANEVAS POUR L'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS PUBLICS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Attention : Ce canevas comprend une trentaine de questions. Peut-être est-ce trop long. Il appartient aux personnes chargées de mener l'entretien de supprimer les questions jugées non essentielles, tout en s'assurant de recueillir les informations sur les points principaux.

### I. Identification de l'organisme

1. Nom de l'organisme :.....  
.....
2. Statut juridique, précisez : .....  
.....
3. Date de création :.....  
.....

### II. Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance

4. Comment pouvez-vous décrire la situation des enfants dans votre ville / province ?
5. Pourriez-vous identifier les facteurs de vulnérabilité des enfants présents dans votre ville / province (pauvreté, chômage, enclavement, insuffisance des services sociaux / soins, non scolarisation, travail des enfants, violence, mineurs non accompagnés, autre) ?
6. Selon vous, quels sont les enfants les plus exposés au danger au niveau de la ville / province ?
7. La ville / province dispose-t-elle des statistiques fiables ? si oui, de quelles sources ?
8. Au niveau de l'ensemble de la province, quelles sont les actions qui sont actuellement mises en place pour apporter des réponses à ces enfants ?

---

### Questions supplémentaires (facultatifs)

- **Y a-t-il des problématiques liées spécifiquement à votre ville / province ? si oui, lesquelles ?**
  - **Constatez-vous une évolution positive / négative par rapport à ces deux dernières années ? Expliquez.**
  - **De nouveaux problèmes, risques pour les enfants sont-ils survenus ces deux dernières années ? Cela concerne-t-il des catégories d'enfants / de familles particulières ? Si oui lesquelles ?**
  - **Selon vous, quelles sont les solutions supplémentaires qui devraient être mises en place ?**
-



### III. Services existants (réseau formels et non formels)

9. Pouvez-vous décrire les ressources dont disposent la province pour apporter des réponses adaptées aux besoins constatés ? services de prévention / intervention ?
10. Sont-ils gérés par quel organisme (étatique / commune / ONG / réseau communautaire / autre) ?
11. Quels sont les mécanismes de détection et de signalement mis en place au niveau de la ville / province ?
12. Y'a-t-il des mécanismes de protection au niveau communautaire ? si oui, pourriez-vous les décrire ?
13. Quels sont les besoins devant être traités de manière la plus urgente ?

---

### Questions supplémentaires (facultatifs)

- **Questions supplémentaires (facultatifs)**
- **Comment évaluez-vous la pertinence de ces services communautaires ? leur contribution à l'efficacité de la protection apportée sur votre territoire ?**
- **Ces mécanismes communautaires sont-ils pris en compte dans l'élaboration des réponses institutionnelles ? si oui, comment ? si non, pourquoi ?**

---

### IV. Missions en termes de prévention et de protection de l'enfance

14. Quelles sont vos principales missions en termes de prévention et de protection de l'enfance ?
15. Quels sont les programmes particuliers en matière de :
  - a. Prévention
  - b. Intervention / prise en charge
  - c. autre
16. Pouvez-vous décrire les objectifs visés, le public concerné, depuis quand ils sont mis en place et les actions concrètes réalisées ?
17. Comment évaluez-vous la qualité / efficacité de ces programmes ?

### V. Partenariats et mécanismes de coordination

18. Avec quels services / organisation œuvrant pour la protection de l'enfance collaborez-vous de manière régulière et de quelle manière ?
19. Existe-il des partenariats formalisés (convention, protocole) avec ces organismes ? si oui, pourriez-vous les décrire ?
20. Comment cette collaboration contribue-t-elle à apporter des réponses efficaces au niveau de la ville / province ?

21. Dans la pratique, quels sont les mécanismes d'orientation et de coordination mis en place ?  
Donnez des exemples de coordination.
22. Selon vous, comment peut-on améliorer la coordination/coopération entre les différents services ? et entre les réseaux formels et non formels ?

## VI. Analyse de l'action publique

23. Que pensez-vous des actions menées en direction des enfants en besoin de protection et comment décririez-vous leur adéquation avec les besoins constatés
- a. au niveau de la commune
  - b. au niveau de la province / région
  - c. au niveau national

## VII. Propositions

24. Quels sont, selon vous, les réalisations les plus importantes des cinq dernières années visant à renforcer la prévention et la protection des enfants ?
25. Quels sont les défis clés qui persistent ?
26. Que pourrait-on faire de façon différente pour améliorer la protection et la promotion du bien-être de l'enfant et de la famille ?
27. Veuillez fournir toute recommandation clé (qui n'ait pas déjà été citée) visant à améliorer le secteur de l'aide sociale en faveur de l'enfant et de la famille, en ce qui concerne :
- a. Les lois et politiques
  - b. La planification et l'établissement des initiatives prioritaires
  - c. La coordination inter-institutions
  - d. Les services
  - e. Les ressources

## FICHE N°4 :

# CANEVAS POUR L'ENTRETIEN AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Attention : Ce canevas comprend une trentaine de questions. Peut-être est-ce trop long. Il appartient aux personnes chargées de mener l'entretien de supprimer les questions jugées non essentielles, tout en s'assurant de recueillir les informations sur les points principaux

### I. Identification de l'organisme

1. Nom de l'organisme :.....  
.....
2. Statut juridique, précisez : .....  
.....
3. Date de création :.....  
.....

### II. Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance

4. Comment pouvez-vous décrire la situation des enfants dans votre ville / province ?
5. Pourriez-vous identifier les facteurs de vulnérabilité des enfants présents dans votre ville / province (pauvreté, chômage, enclavement, insuffisance des services sociaux / soins, non scolarisation, travail des enfants, violence, mineurs non accompagnés, autre) ?
6. Avez-vous accès aux statistiques fiables au niveau de la province en ce qui concerne l'enfance ? si oui, de quelles sources ?
7. Au niveau de l'ensemble de la province, quelles sont les actions qui sont actuellement mises en place pour apporter des réponses à ces enfants ? A votre avis, sont-elles pertinentes ?

---

### Questions supplémentaires (facultatifs)

- A votre avis, quelles sont les problématiques liées spécifiquement à votre ville / province ?
  - Constatez-vous une évolution positive / négative par rapport à ces deux dernières années ? Expliquez
  - De nouveaux problèmes, risques pour les enfants sont-ils survenus ces deux dernières années ? Cela concerne-t-il des catégories d'enfants / de familles particulières ? Si oui lesquelles ?
  - Selon vous, quelles sont les solutions qui devraient être mises en place ?
-

### III. Services existants (réseau formels et non formels)

8. Pouvez-vous décrire les ressources dont disposent la province pour apporter des réponses adaptées aux besoins constatés ? services de prévention / intervention ?
9. Sont-ils gérés par quel organisme (étatique / commune / ONG / réseau communautaire / autre) ?
10. Quels sont les mécanismes de détection et de signalement mis en place au niveau de la ville / province ?
11. Y'a-t-il des mécanismes de protection au niveau communautaire ? si oui, pourriez-vous les décrire.
12. Quels sont les besoins devant être traités de manière la plus urgente ?

---

#### Questions supplémentaires (facultatifs)

- **Comment évaluez-vous la pertinence de ces services communautaires ? leur contribution à l'efficacité de la protection apportée sur votre territoire ?**
- **Ces mécanismes communautaires sont-ils pris en compte dans l'élaboration des réponses institutionnelles ? si oui, comment ? si non, pourquoi ?**

---

### IV. Missions en termes de prévention et de protection de l'enfance

13. Quelles sont vos principales missions en termes de prévention et de protection de l'enfance ?
14. Quels sont les programmes particuliers en matière de :
  - d. Prévention
  - e. Intervention / prise en charge
  - f. autre
15. Pouvez-vous décrire les objectifs visés, le public concerné, depuis quand ils sont mis en place et les actions concrètes réalisées ?
16. Comment évaluez-vous la qualité / efficacité de ces programmes ?

### V. Partenariats et mécanismes de coordination

17. Avec quels services / organisation œuvrant pour la protection de l'enfance collaborez-vous de manière régulière et de quelle manière ?
18. Existe-il des partenariats formalisés (convention, protocole) avec ces organismes ? si oui, pourriez-vous les décrire ?
19. Comment cette collaboration contribue-t-elle à apporter des réponses efficaces au niveau de la ville / province ?
20. Dans la pratique, quels sont les mécanismes d'orientation et de coordination mis en place ? Donnez des exemples de coordination.

21. Selon vous, comment peut-on améliorer la coordination/coopération entre les différents services ? et entre les réseaux formels et non formels ?

## VI. Analyse de l'action publique

22. Que pensez-vous des actions menées en direction des enfants en besoin de protection

- d. au niveau de la commune
- e. au niveau de la province / région
- f. au niveau national

VII. Voix des associations et prise de décision intégrée

23. Êtes-vous consulté par les autorités locales en tant qu'expert au niveau local de la protection de l'enfance, dans le but de prendre en considération vos connaissances et opinions dans le processus décisionnel ? pourriez-vous en donner des exemples ?

24. Avez-vous proposé des recommandations aux autorités locales ? si oui, lesquelles ? Est-ce qu'elles ont été prises en considération ? Si non, pourquoi ?

## VIII. Propositions pour l'amélioration du système de la protection de l'enfance

25. Quels sont, selon vous, les réalisations les plus importantes des cinq dernières années visant à renforcer la prévention et la protection des enfants ?

26. Quels sont les défis clés qui persistent ?

27. Que pourrait-on faire de façon différente pour améliorer la protection et la promotion du bien-être de l'enfant et de la famille ?

28. Veuillez fournir toute recommandation clé (qui n'ait pas déjà été citée) visant à améliorer le secteur de l'aide sociale en faveur de l'enfant et de la famille, en ce qui concerne :

- f. Les lois et politiques
- g. La planification et l'établissement des initiatives prioritaires
- h. La coordination inter-institutions
- i. Les services
- j. Les ressources

## FICHE N°5 :

# CANEVAS POUR L'ENTRETIEN AVEC LES RESPONSABLES COMMUNAUTAIRES

### Composition du groupe et règles à respecter :

La base du focus group est le territoire. Vous devez choisir quelques représentants significatifs de la vie de la communauté sur un territoire donné (un village, un quartier...), qui représentent les associations, la vie religieuse, les engagements politiques locaux, etc. Afin de faciliter les échanges avec et entre les participants, le groupe ne doit pas être trop nombreux (12 participants maximum).

Ensuite, vous présentez le sujet :

- a) Le sujet principal est « Comment protéger nos enfants en danger ? ». Pour cela, il s'agit d'identifier les dangers, les moyens que la communauté met en œuvre déjà pour les protéger, les soutiens qu'elle identifie pour mieux assurer cette mission, ainsi que les actions qui devraient être menées directement par l'autorité publique.
- b) Ensuite, vous présentez succinctement le DTIPE et le CAPE, avec les missions directes de l'intervention (ex : diagnostic, suivi...), ainsi que les missions de coordination sur un territoire. Vous spécifiez que c'est à cette fin que les personnes sont conviées ce jour, dans le but principal d'échanger, afin de construire, ensemble, le meilleur dispositif de protection de l'enfance sur le territoire.

Les questions suivantes n'ont pour but que de relancer les échanges. Quand les participants sont très actifs, le principe est de laisser la conversation se dérouler à son rythme, afin que ressortent les problématiques de fond.

### I. Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance

1. Selon vous, c'est quoi un « enfant en danger » ?
2. Quelles sont les situations que vous pensez être susceptibles de mettre en danger le bien-être, le développement et/ou la sécurité des enfants dans votre communauté ?

**NB : Ne citez pas les points suivants mais, si vous percevez le manque d'idées et/ou besoin de lancer la discussion, faites des propositions.**

- Pauvreté
- Enclavement
- Pratiques culturelles nuisibles
- Quartier sous équipé
- Douars dans le rural
- Absence ou insuffisance de services étatiques (école, dispensaire, hôpital, lieux de loisirs, sport...)
- Décès des parents
- Divorce

- Violence
- Non scolarisation
- Échec scolaire
- Placement en établissement
- Normes sociales préjudiciables aux enfants  
(mariage précoce, travail des enfants, ...)
- Migration
- Autres

3. Si sur votre territoire vous deviez n'en citer que trois, lesquels mettriez-vous en priorité ?
4. Dans quelle mesure les enfants de votre communauté sont-ils exposés à ces risques ? Y a-t-il des catégories d'âge ou de sexe plus exposées à ces problématiques ?
5. Quels sont les besoins pour ces catégories d'enfants que vous venez d'identifier (protection, sécurité, soins médicaux, éducation, aides aux familles, autres) ?
6. Pour les enfants qui ne sont pas avec leurs parents, qui est responsable en cas de problème avec ces enfants ?

#### Questions supplémentaires (facultatifs) :

- **Ces problèmes en lien avec la protection des enfants se sont-ils aggravés ou amplifiés depuis ces deux dernières années ? Si oui, expliquez.**
- **De nouveaux problèmes et/ou risques pour les enfants sont-ils survenus depuis ces deux dernières années ? Cela concerne-t-il des catégories d'enfants / de familles particulières ? Si oui, lesquelles ?**

## II. Droits des enfants

7. Avez-vous déjà entendu parler des droits des enfants ? Pourriez-vous les citer ?
8. Pensez-vous que les droits des enfants sont bien connus et bien appliqués ? Pouvez-vous donner des exemples ?
9. Selon vous, quels sont les droits des enfants les moins respectés dans le quartier / ville où vous habitez ?
10. Quelles actions peut-on mener pour mieux faire connaître et faire appliquer les droits des enfants ?

## III. Accès et appréciation des services existants (formels et non formels)

11. Y a-t-il des personnes en particulier ou des organisations au sein de votre communauté qui aident les enfants séparés de leurs familles et/ou en difficulté ? Si oui, lesquelles et comment ?
12. Des mesures sont-elles prises pour les prévenir ou diminuer les risques ?
13. Comment jugez-vous l'efficacité de ces mécanismes que la communauté a mis en place ? Pouvez-vous donner des exemples ?

14. Quels en sont les limites ?
15. Quels sont les services (réseaux formels) que vous connaissez, auxquels un enfant ou une famille peut aller si un problème se présente (police, justice, gendarmerie, cellules d'écoute, centre de santé, téléphone vert, ONG, autres) ?
16. Quel type d'aide proposent-ils ?
17. Avez-vous accès à ces services ?  
Si oui, dans quelle situation les utilisez-vous le plus souvent ? Si non pourquoi ?
18. Quand ces services interviennent, ont-ils l'habitude d'impliquer des personnes de la communauté ? Si oui lesquels en particulier ?
- 19.. Selon vous, comment peut-on améliorer la coordination/coopération entre réseaux formels et non formels ?

#### **IV. Propositions envers les pouvoirs publics**

20. D'après vous, quel soutien devrait être mis à la disposition des enfants ? quels services attendez-vous des autorités/ administration ?
21. Avez-vous des suggestions pour améliorer la protection des enfants au sein de votre quartier / ville ? comment pouvez- vous y contribuer ?
22. Quels sont les 3 actions prioritaires à mettre en œuvre pour assurer une meilleure protection des enfants ?
23. Il y a-t-il autre chose que vous voudriez partager avec nous, un thème ou un problème en particulier en lien avec la protection des enfants ?



## FICHE N°6 :

# CANEVAS DU FOCUS GROUP SUR LES PERCEPTIONS DES FAMILLES

### Composition du groupe et règles à respecter :

La base du focus group est le territoire. Vous devez choisir quelques représentants significatifs de la diversité des familles vivant sur ce territoire donné (un village, un quartier...), la diversité portant sur les conditions de vie, les professions, les conditions de logement, la composition familiale, l'instruction scolaire et universitaire, les engagements associatifs, culturels et culturels... Afin de faciliter les échanges avec et entre les participants, le groupe ne doit pas être trop nombreux (12 participants maximum).

Ensuite, vous présentez le sujet :

- a) Le sujet principal est « Comment protéger nos enfants en danger ? ». Pour cela, il s'agit d'identifier les dangers, les moyens que les familles mettent en œuvre déjà pour les protéger, les soutiens qu'elles identifient pour mieux assurer cette mission, ainsi que les actions qui devraient être menées directement par la puissance publique.
- b) Ensuite, vous présentez succinctement le DTIPE et le CAPE, avec les missions directes de l'intervention (ex : diagnostic, suivi...) ainsi que les missions de coordination sur un territoire. Vous spécifiez que c'est à cette fin que les personnes sont conviées ce jour, dans le but principal d'échanger, afin de construire, ensemble, le meilleur dispositif de protection de l'enfance sur le territoire.

Les questions suivantes n'ont pour but que de relancer les échanges. Quand les participants sont très actifs, le principe est de laisser la conversation se dérouler à son rythme, afin que ressortent les problématiques de fond.

### I. Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance

1. Selon vous, c'est quoi un « enfant en danger » ?
2. Quelles sont les situations que vous pensez être susceptibles de mettre vos enfants en danger, et dans votre vie de tous les jours ?

**NB : Ne citez pas les points suivants mais si vous voyez que les participants n'ont pas d'idées et/ou l'échange a besoin d'être relancé, faites des propositions.**

- Enclavement
- Pratiques culturelles nuisibles
- Quartiers sous équipés
- Douars dans le rural
- Absence ou insuffisance de services étatiques (école, dispensaire, hôpital, lieux de loisirs, sport...)
- Décès des parents
- Divorce
- Violence
- Non scolarisation
- Échec scolaire
- Placement en établissement
- Normes sociales préjudiciables aux enfants (mariage précoce, travail des enfants, ...)
- Migration
- Pauvreté
- Autres

3. Si vous deviez n'en citer que trois, lesquels mettriez-vous en priorité ?
4. Dans quelle mesure les enfants de votre communauté sont-ils exposés à ces risques ? Il y a-t-il des catégories d'âge ou de sexe plus exposées à ces problématiques ?
5. Quels sont les besoins pour ces catégories d'enfants que vous venez d'identifier (protection, sécurité, soins médicaux, éducation, aides aux familles, autres) ?
6. Pour les enfants qui ne sont pas avec leurs parents, qui est responsable en cas de problème avec ces enfants ?

## **II. Droits des enfants**

7. Avez-vous déjà entendu parler des droits des enfants ? Pourriez-vous les citer ?
8. Pensez-vous que les droits des enfants sont bien connus et bien appliqués ? Pouvez-vous donner des exemples ?
9. Selon vous, quels sont les droits des enfants les moins respectés dans le quartier / ville où vous habitez ?
10. Quelles actions peut-on mener pour mieux faire connaître et faire appliquer les droits des enfants ?

## **III. Accès et appréciation des services existants (formels et non formels)**

11. Y a-t-il des personnes en particulier ou des organisations au sein de votre communauté qui aident les enfants séparés de leurs familles et/ou en difficulté ? Si oui, lesquelles et comment ?
12. Des mesures sont-elles prises pour les prévenir ou diminuer les risques ?
13. Comment jugez-vous l'efficacité de ces mécanismes que la communauté a mis en place ? Pouvez-vous donner des exemples ?
14. Quels en sont les limites ?
15. Quels sont les services (réseaux formels) que vous connaissez, auxquels un enfant ou une famille peut aller si un problème se présente (police, justice, gendarmerie, cellules d'écoute, centre de santé, téléphone vert, ONG, autres) ?
16. Quel type d'aide proposent-ils ?
17. Avez-vous accès à ces services ? Si oui, dans quelle situation les utilisez-vous le plus souvent ? Si non pourquoi ?
18. Quand ces services interviennent, ont-ils l'habitude d'impliquer des personnes de la communauté ? Si oui lesquels en particulier ?
19. Selon vous, comment peut-on améliorer la coordination/coopération entre réseaux formels et non formels ?

## **IV. Propositions envers les pouvoirs publics**

20. D'après vous, quel soutien devrait être mis à la disposition des enfants ? quels services attendez-vous des autorités/ administration ?
21. Avez-vous des suggestions pour améliorer la protection des enfants au sein de votre quartier / ville ?
22. Quels sont les 3 actions prioritaires à mettre en œuvre pour assurer une meilleure protection des enfants ?
23. Il y a-t-il autre chose que vous voudriez partager avec nous, un thème ou un problème en particulier en lien avec la protection des enfants ?

## FICHE N°7 :

# CANEVAS DU FOCUS GROUP SUR LES PERCEPTIONS ET EXPÉRIENCES DES ENFANTS

### Composition du groupe et règles à respecter :

La base du focus group est le territoire. Vous devez choisir quelques représentants significatifs de la diversité des enfants de plus de 10 ans vivant sur ce territoire donné (un village, un quartier...), la diversité portant sur les conditions de vie, les conditions de logement, le niveau scolaire, la participation à des activités collectives, les professions et l'instruction scolaire et universitaire des parents, les engagements associatifs, culturels et culturels des parents... Afin de faciliter les échanges avec et entre les enfants, le groupe ne doit pas être trop nombreux (12 enfants maximum).

Vous commencez la rencontre par un tour de table convivial (par exemple, quelle est l'activité préférée ou plat préférée), l'idée étant de commencer l'échange sur un ton chaleureux et d'instaurer un climat bienveillant et de confiance

Ensuite, vous présentez le sujet :

- a) Le sujet principal est « Comment vous protégez, vous les enfants ? ». Pour cela, il s'agit d'identifier les dangers, les moyens que les familles mettent en œuvre déjà pour les protéger, les actions qui devraient être menées directement par la puissance publique.
- b) Ensuite, en vous adaptant à ce public d'enfants et de jeunes, vous présentez succinctement le DTIPE et le CAPE, avec les missions directes de l'intervention (ex : diagnostic, suivi...) ainsi que les missions de coordination sur un territoire. Vous spécifiez que c'est à cette fin que les enfants sont conviés ce jour, dans le but principal d'échanger, afin de construire, ensemble, le meilleur dispositif de protection de l'enfance sur le territoire.

Les questions suivantes n'ont pour but que de relancer les échanges. Quand les enfants sont très actifs, le principe est de laisser la conversation se dérouler à son rythme, afin que ressortent les problématiques de fond.

### 1.. Spécificités territoriales en matière de protection de l'enfance

1. Selon vous, c'est quoi un « enfant en danger » ?

2. Quelles sont les situations que vous pensez être susceptibles de vous mettre en danger, dans votre vie de tous les jours ?

NB : Ne citez pas les points suivants mais si vous voyez que les enfants n'ont pas d'idées ou ont besoin d'être encouragés, faites des propositions.

- Pauvreté
- Enclavement
- Pratiques culturelles nuisibles
- Quartiers sous équipés
- Douars dans le rural
- Absence ou insuffisance de services étatiques (école, dispensaire, hôpital, lieux de loisirs, sport...
- Décès des parents
- Divorce

- Violence
- Non scolarisation
- Échec scolaire
- Placement en établissement
- Normes sociales préjudiciables aux enfants (mariage précoce, travail des enfants, ...)
- Migration
- Autres

**3.** Si vous deviez n'en citer que trois, lesquels mettriez-vous en priorité ?

**4.** Les enfants de votre communauté sont-ils exposés à ces risques ?

**5.** Quels sont les besoins pour ces catégories d'enfants que vous venez d'identifier (protection, sécurité, soins médicaux, éducation, aides aux familles, autres) ?

**6.** Pour les enfants qui ne sont pas avec leurs parents, qui est responsable en cas de problème avec ces enfants ?

## II. Droits des enfants

**7.** Avez-vous déjà entendu parler des droits des enfants ? Pourriez-vous les citer ?

**8.** Pensez-vous que les droits des enfants sont bien connus et bien appliqués ? Pouvez-vous donner des exemples ?

**9.** Selon vous, quels sont les droits des enfants les moins respectés dans le quartier / ville où vous habitez ?

**10.** Quelles actions peut-on mener pour mieux faire connaître et faire appliquer les droits des enfants ?

## III. Accès et appréciation des services existants (formels et non formels)

**11.** Il y a-t-il des personnes en particulier ou des organisations au sein de votre communauté qui aident les enfants séparés et/ou en difficulté ? Si oui, lesquelles et comment ?

**12.** Quels sont les services (réseaux formels) que vous connaissez, auxquels un enfant ou une famille peut aller si un problème se présente (police, justice, gendarmerie, cellules d'écoute, centre de santé, téléphone vert, ONG, autres) ?

**13.** Considérez-vous que l'accès à ces services est facile ou il existe des obstacles ?

**14.** Si nous prenons un exemple précis, si vous vous sentez en danger ou si vous avez un ou une camarade en danger, à qui vous adressez-vous ?

## IV. Propositions envers les pouvoirs publics

**15.** D'après vous, quel soutien devrait être mis à la disposition des enfants ? quels services attendez-vous des autorités/ administration ?

**16.** Quels sont les 3 actions prioritaires à mettre en œuvre pour assurer une meilleure protection des enfants ?







